



ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX

Tournoi Triplette Handicap Samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi homologué par la F.F.B.S.Q est ouvert à tous les licenciés en règle avec la Fédération. Cette compétition est ouverte aux 24 premières équipes inscrites

ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de 70% de la différence à 220 et pris sur le dernier listing paru ; Il est limité à 80 quilles.

Si moins de 24 lignes (Scores cumulés) 189 de moyenne (21) hommes et 174 (31) dames. 1^{ère} année n'apparaissant pas au listing de référence ou pas de lignes, leur moyenne sera de 150 (49) pour les hommes et 135 (59) pour les dames. Listing en cours pour les autres

ARTICLE 3 : PHASE TRIPLETTE

Chaque équipe effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 5 pistes à droite le samedi.

Idem pour le dimanche sur 7 lignes en 1 série de 4 et une série de 3.

Le classement se fera au total des 15 lignes handicap

ARTICLE 4 : EGALITES

Egalité réglée dans l'ordre suivant. La dernière meilleure ligne hdp, puis la meilleure avant dernière ligne hdp etc...

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont 78€, soit 234€ par équipe. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés (Chèque + Composition de l'équipe + n° de téléphone de contact + horaire choisis).

Les inscriptions seront ouvertes du 04/10/21 à 7 jours avant le début de la compétition

Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi. Libellé : BC Tricastin.

REFERENCES DE L'ORGANISATEUR A CONTACTER



Daniel DANTZER – 04 75 96 67 00 ou 06 19 92 67 44
Adresse : 350 Rue de L'Argentane – 26130 ST PAUL 3 CHATEAUX
Mail : ddantzer@orange.fr

ARTICLE 6 : HORAIRES

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

Samedi 15 janvier	08h15 – 13h30	1er Tour : 12 équipes	Groupe A
	14h30 – 20h00	2 ^{ème} tour : 12 équipes	Groupe B

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

Dimanche 15 janvier	08h15 – 13h00	25 ^{èmes} à 36 ^{èmes}
	14h00 – 19h00	13 ^{èmes} à 24 ^{èmes}

REMISE DES PRIX VERS 19 H 15

ARTICLE 8 : DONNEES TECHNIQUES

Pistes synthétiques. Machine Crossfire ; huile Authority 22

BUDGET PREVISIONNEL BASE 24 EQUIPES

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (72 * 78 €)	5616,00	Lignage (1080 x 3.40 €)	3672.00
Sponsor (CLUB)	78.00	Organisation	432.00
		Indemnités de déplacement	1590.00
Total	5694.00 €	Total	5694.00 €

ARTICLE 9 : RECOMPENSES

1 ^{ère} Triplette	330 € + Trophée	5 ^{ème} Triplette	180 €
2 ^{ème} Triplette	270 € + Trophée	6 ^{ème} Triplette	150 €
3 ^{ème} Triplette	240 € + Trophée	7 ^{ème} Triplette	120 €
4 ^{ème} Triplette	210 €	8 ^{ème} Triplette	90 €

MENU BOWLER SUR PLACE AU RESTAURANT DU BOWLING

